



TROILUS

fr.troilusmining.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TROILUS ACCUEILLE DES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR SON SITE POUR L'ANNONCE OFFICIELLE DE L'OCTROI DE 70 MW D'ÉLECTRICITÉ HYDROÉLECTRIQUE

Les représentants gouvernementaux soulignent le rôle de Troilus dans l'avancement des priorités du Québec en matière de minéraux critiques et de développement économique

Le 10 juin, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer avoir récemment accueilli des représentants du gouvernement du Québec au projet cuivre-or Troilus, situé dans le centre-nord du Québec, à l'occasion de l'annonce officielle de l'octroi de 70 mégawatts (« MW ») d'électricité hydroélectrique au projet ([voir le communiqué de presse du 2 juin 2026](#)).

L'annonce, tenue sur le site du projet Troilus le 8 juin 2026, a été faite par Bernard Drainville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (« MEIE »), et Kateri Champagne Jourdain, ministre des Ressources naturelles et des Forêts (« MRNF »), aux côtés de Denis Lamothe, député d'Ungava. L'événement a également réuni des représentants d'Hydro-Québec, des membres de la communauté crie, des intervenants régionaux, des représentants municipaux, dont Nichèle Compartino, mairesse de Chibougamau, ainsi que des représentants des médias (voir Figure 1).

Lors de l'annonce, les ministres Drainville et Champagne Jourdain ont souligné le rôle que peuvent jouer des projets comme Troilus dans l'avancement de la Stratégie québécoise sur les minéraux critiques et stratégiques, le développement économique régional et l'atteinte des objectifs de transition énergétique à long terme, dans un contexte de croissance de la demande mondiale en cuivre. M. Lamothe a également rappelé l'importance du projet pour le Nord-du-Québec et souligné l'engagement continu de Troilus à créer des retombées durables pour les travailleurs, les entreprises et les communautés de la région.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *Ce fut un plaisir d'accueillir le ministre Drainville, la ministre Champagne Jourdain, M. Lamothe, des représentants d'Hydro-Québec, nos partenaires cris, des intervenants régionaux et des représentants des médias au projet Troilus pour cette annonce importante. Nous souhaitons également féliciter Hydro-Québec et le gouvernement du Québec pour l'annonce faite la veille concernant le développement de nouvelles infrastructures de formation à Chibougamau, qui témoigne de l'engagement à long terme envers le développement économique, le développement de la main-d'œuvre et une croissance durable dans le Nord-du-Québec.*

L'accès à une hydroélectricité fiable et à faible empreinte carbone est fondamental pour le développement responsable de projets miniers d'envergure dans le Nord-du-Québec, et l'octroi de 70 MW représente une étape importante alors que nous poursuivons les travaux liés aux autorisations, à l'ingénierie, au financement et à la préparation globale du projet. En tant que l'un des plus

importants projets de développement cuivre-or au Québec, Troilus a le potentiel de devenir un contributeur important à long terme pour l'économie québécoise et les objectifs du Québec en matière de minéraux critiques et stratégiques. Nous nous réjouissons de poursuivre le travail réalisé avec nos partenaires afin de continuer à faire progresser le projet. »

L'octroi de 70 MW d'électricité propre soutient la future construction et l'exploitation du projet Troilus, qui devrait générer environ 1 000 emplois durant la phase de construction et environ 680 emplois à long terme pendant l'exploitation dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James. Selon le plan minier actuel, le projet devrait également générer d'importantes retombées économiques et des revenus fiscaux significatifs pour le Québec pendant plusieurs décennies d'exploitation.



Figure 1. De la gauche : Caroline Arsenault, vice-présidente, communications corporatives de Troilus, Daniel Bergeron, vice-président, projets spéciaux de Troilus, Kateri Champagne Jourdain, ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec, Justin Reid, chef de la direction de Troilus, Denis Lamothe, député d'Ungava, et Bernard Drainville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec.

Avancement du financement du projet et des activités de diligence raisonnable

L'annonce officielle survient alors que le projet Troilus poursuit activement plusieurs volets de développement en parallèle.

Au cours des dernières semaines, Troilus a accueilli sur le site du projet des représentants d'institutions financières internationales et d'agences de crédit à l'exportation provenant du Canada, de l'Allemagne, de la Finlande, du Danemark, de la Suède, de la France et des États-Unis dans le

cadre des activités de diligence raisonnable technique, environnementale, opérationnelle et financière associées au mandat de financement par emprunt de 1,2 milliard de dollars américains précédemment annoncé par la Société.

Ces visites comprenaient l'examen des travaux en cours liés à l'ingénierie, aux infrastructures, à l'environnement, aux autorisations et à la préparation du projet, et constituent une composante importante du processus d'évaluation du projet alors que Troilus progresse vers une décision de construction entièrement financée.

Troilus continue de faire progresser ses travaux de financement, d'obtention des autorisations, d'ingénierie et de préparation générale du projet alors qu'il poursuit son avancement vers la construction.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, positionnant ainsi Troilus comme un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'incidence de l'allocation d'énergie sur la Société et sur ses objectifs de réduction des émissions, ainsi que le fait qu'elle soit suffisante pour soutenir le développement du projet tel que prévu; l'importance stratégique du projet Troilus et la probabilité qu'il génère d'importantes retombées économiques, notamment en matière d'emploi, dans le nord du Québec, selon l'échéancier et dans les quantités estimées, ou même qu'il en génère tout court. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « prévu à l'horaire », « estime », « projette », « entend », « continue », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou encore « croit », ainsi qu'à l'emploi de formulations indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront », « pourraient être pris », « surviendront » ou « seront réalisés ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et sur d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent considérablement des résultats futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies

commerciales actuelles et futures, ainsi que sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations diffèrent de façon significative de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs comprennent notamment : les fluctuations des devises, la conjoncture économique mondiale, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, notamment, sans s'y limiter : les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources et des réserves minérales; le fort degré d'incertitude associé aux études de faisabilité et autres études minières ou économiques, lesquelles reposent en grande partie sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et d'autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries; les risques environnementaux et autres risques liés à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, ceux décrits dans le plus récent formulaire d'information annuel de la Société, dans ses rapports techniques et dans ses autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur [SEDAR+](#). Même si Troilus a tenté de cerner les facteurs importants pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux prévus. En conséquence, les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance indue aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.